

COMMUNIQUÉ

printemps 2022

Rapport de la présidente de la CHLC - Laura Pitcairn, Canada



Le moins qu'on puisse dire, c'est que les dernières années ont été invraisemblables. Je suis ravie de vous annoncer que nous planifions actuellement la réunion annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC), qui se tiendra en personne! Personnellement, les voyages

m'ont réellement manqué dans les dernières années, surtout parce qu'ils me permettaient de voir mes merveilleux collègues de la CHLC chaque été. Cela dit, la planification de la première réunion en présentiel de la CHLC depuis 2019 n'a pas été chose facile, particulièrement parce que nous avons dû le faire beaucoup plus rapidement qu'à l'habitude. Je suis extrêmement reconnaissante que l'Alberta ait pris l'initiative de nous accueillir en août 2022. Je suis convaincue que l'événement sera fantastique et je suis honorée de présider cette réunion, en particulier parce que j'ai déjà habité à Edmonton!

Outre la planification de la réunion annuelle, ma priorité au cours de la dernière année était de poursuivre l'excellent travail de mon prédécesseur John Lee, qui avait entre autres comme vision de créer deux comités au cours de son mandat, à savoir le Comité de la diversité et de l'inclusion (présidé par Matthew Hinshaw) et le Comité de l'environnement et de la crise climatique. Ces deux comités ont contribué à faire de la CHLC une organisation respectueuse des enjeux sociaux et environnementaux. De nombreuses personnes parmi vous ont pris le temps de répondre au sondage sur la

diversité plus tôt cette année, qui constitue un outil important pour veiller à ce que la CHLC continue de répondre aux besoins de ses membres tout en reconnaissant leur diversité. Sur le plan environnemental, ce comité continue d'étudier de quelles façons la CHLC peut contribuer à la durabilité et réduire son empreinte carbone.

D'autres comités ont aussi travaillé fort cette année, dont le Comité des politiques et des procédures de la Section civile, présidé par Valérie Simard, qui rédige un ensemble complet de règles et de procédures visant à compléter les règlements de la CHLC. En outre, le nouveau Comité des communications a commencé ses travaux cette année (grâce à Tyler Nyvall, qui assume la présidence). Avec le lancement de notre nouveau site Web l'an dernier, ce comité aura du pain sur la planche pour tenir le site à jour et simplifier les communications de la CHLC. Enfin, le Comité exécutif a récemment créé un Comité de reconnaissance, qui vise à reconnaître la contribution de membres de longue date de la CHLC. J'invite toute personne qui souhaite donner de son temps à l'un de ces comités à communiquer avec la personne les présidant ou avec moi. Nous avons besoin de chacun d'entre vous pour assurer le bon fonctionnement de notre organisation!

Un autre projet majeur de la CHLC cette année consiste à rétablir le Comité de révision des rôles de la CHLC. Ce comité effectuera ce qui est essentiellement un examen de la « gouvernance » de la CHLC. Plus précisément, il examinera les fonctions et les responsabilités des postes rémunérés de la CHLC, à savoir le poste de directeur exécutif et de coordonnateur de projet, ainsi que toutes les heures de bénévolat que Peter Lown a accordées à l'organisation. Il évaluera les meilleurs moyens de

redéfinir et de structurer les rôles essentiels au sein de l'organisation pour veiller à ce que la CHLC demeure administrée de façon efficace et durable.

Tout au long de l'année, j'ai eu l'occasion d'observer directement le fonctionnement interne de la CHLC, que ce soit en assumant la présidence du Comité exécutif et du Comité du budget et des finances, en participant à d'autres comités, comme le Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes, le Comité de planification et le Comité de révision des rôles. J'ai aussi eu récemment la chance de rencontrer des représentants d'administration, certains qui assument ce rôle depuis peu et d'autres depuis longtemps, à l'occasion de la conférence téléphonique de milieu d'exercice, tenue à la fin du mois de mars pour discuter du budget 2022-2023 et d'autres questions importantes. En juillet, j'espère représenter la CHLC à la réunion annuelle de la Uniform Law Commission des États-Unis, qui se tiendra à Philadelphie, en Pennsylvanie, où j'aurai l'occasion de présenter le travail de la CHLC et de poursuivre les discussions sur des projets d'intérêt commun. Une chose m'a particulièrement marquée depuis le début de mon mandat à titre de présidente : l'ampleur du travail de la CHLC et la diversité des personnes qui en font partie mettent en évidence la nature unique de la CHLC et la valeur ajoutée qu'elle apporte aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. C'est un véritable honneur et un privilège de diriger à mon tour notre organisation cette année et je suis impatiente de voir chacun d'entre vous à Edmonton!



Photo du Fort Edmonton Park (reproduite avec permission)

La réunion annuelle 2022: à ne pas manquer !

Le comité d'accueil du gouvernement de l'Alberta est ravi d'accueillir à Edmonton les délégués de la CHLC à l'occasion de la 104^e réunion annuelle de l'organisation, qui se tiendra du 15 au 19 août 2022. Et oui, la réunion annuelle se tiendra du lundi au vendredi cette année, et non du dimanche au jeudi!

Les réunions se dérouleront à l'hôtel Westin, au cœur du centre-ville d'Edmonton, à deux pas de notre belle vallée riveraine. La vallée riveraine d'Edmonton est le plus grand parc urbain du Canada, dont la superficie est plus de 20 fois celle de Central Park à New York. Comptant plus de 160 kilomètres de sentiers et s'étendant sur une superficie de plus de 7 284 hectares, la vallée riveraine est l'endroit par excellence pour profiter de la nature sans sortir de la ville. Vous pouvez explorer à pied, ou encore louer un canoë, une planche à pagaie, une bicyclette, un vélo électrique, une trottinette ou un Segway, et profiter ainsi des longues soirées d'été et des magnifiques couchers de soleil sur la ville.

Si vous souhaitez vivre une expérience culturelle, sachez que l'International Fringe Festival, un festival des arts, se tiendra du 11 au 21 août. Aussi, les amateurs de football seront ravis de savoir que l'équipe de la Ligue canadienne de football de la ville, qui s'appelle depuis peu les Elks d'Edmonton, affrontera la deuxième équipe favorite de la ligue, les Rough Riders de la Saskatchewan, le 14 août. On vient également tout juste d'annoncer que le Championnat du monde de hockey junior se tiendra à Edmonton du 9 au 20 août.

Il y a une foule de bonnes raisons de visiter la capitale de l'Alberta. La scène culinaire d'Edmonton a explosé ses dix dernières années, et de nombreux excellents restaurants, cafés, pubs et bars sont facilement accessibles à pied depuis l'hôtel. Vous trouverez aussi à proximité le nouveau ICE district, un quartier de sports et de divertissement où se situent le stade de hockey, le Musée royal de l'Alberta et l'Art Gallery of Alberta.

Pour les personnes qui sont prêtes à se déplacer un peu plus loin, il existe une nouvelle expérience interactive fantastique concernant les peuples autochtones (iyiniwak okiskêyhtamowiniwaw) à Fort Edmonton Park. Voulez-vous voir de près un bison au regard d'acier? On compte généralement environ 400 bisons des plaines et 300 bisons des bois dans le Parc national Elk Island, qui se trouve à seulement 40 minutes de voiture du centre-ville. Enfin, afin de promouvoir notre belle ville comme il se doit, il ne faut surtout pas oublier de vous rappeler que vous avez l'occasion de profiter des boutiques, du parc d'attractions, du parc aquatique et de la patinoire du West Edmonton Mall, qui demeure le plus grand centre commercial en Amérique du Nord. Soit dit en passant, l'Alberta n'a aucune taxe de vente provinciale.

Des renseignements détaillés sur les réservations, y compris sur la manière de profiter du taux réduit de la CHLC, seront envoyés prochainement aux représentants des administrations de la CHLC. Surveillez votre boîte courriel!



Rapport 2021-2022 du président de la section pénale

**Kevin Westell,
Colombie-Britannique**

C'est avec enthousiasme et optimisme que je vous écris en prévision de notre réunion annuelle qui se tiendra au mois d'août à Edmonton. Cela fait deux longues années que nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer en personne nos collègues et des invités de partout au pays pour débattre de résolutions et prendre part aux autres travaux importants que réalise la CHLC depuis plus d'un siècle.

En raison de la pandémie de COVID-19, la CHLC n'a pas pu tenir de réunions en personne en 2020 ni en 2021. Néanmoins, avec cran, sang-froid et persévérance, l'équipe de direction de la CHLC a remplacé les réunions en personne par des réunions virtuelles pour continuer son travail pendant cette pandémie mondiale dont nous nous souviendrons toute notre vie. La Section pénale a eu la chance d'être dirigée de façon éclairée par mes deux prédécesseurs, Chloé Rousselle et Joanne Klineberg. J'aimerais profiter de l'occasion pour souligner leur excellent travail et l'engagement dont elles ont fait preuve au cours des deux dernières années pour diriger la Section pénale dans ces circonstances extrêmement difficiles.

Le Comité directeur de la Section pénale 2021-2022 tient régulièrement des rencontres depuis l'automne. La préparation de notre prochaine réunion est exigeante et nécessite beaucoup de temps, et je ne saurais trop insister sur l'ampleur de ma gratitude envers les autres membres du comité. Ces personnes exceptionnelles m'ont apporté un soutien et une aide indispensables, et je tiens à profiter

de l'occasion pour souligner leur contribution : Chloé Rousselle, Lisa Stead, Matthew Hinshaw, Anny Bernier, sans oublier notre fidèle et infatigable secrétaire, Dorette Pollard. Sans leur travail inlassable, il serait tout simplement impossible de tenir notre réunion annuelle.

Comme toujours, les membres de la Section pénale sont impatients d'entendre les comptes rendus de nos quatre groupes de travail exceptionnels. Cette année, nous aurons des nouvelles du groupe de travail sur l'article 490 du *Code criminel* présidé par Manon Lapointe, du groupe de travail sur l'article 487 du *Code criminel* présidé par Normand Wong, du groupe de travail sur l'article 672.26 du *Code criminel* (jurés déterminant l'aptitude de l'accusé à subir son procès) présidé par Joanna Wells et Rebecca Law, et du groupe de travail sur l'utilisation des technologies dans les affaires pénales présidé par Mark Knox.

Le point marquant de l'événement cette année sera sans aucun doute la reprise des débats en personne portant sur les résolutions soigneusement conçues proposées par nos délégués attentionnés et leur administration. Cela demeure la principale activité de la Section. Bien que les débats virtuels de l'an dernier aient été couronnés de succès, ils n'étaient tout simplement pas à la hauteur des débats habituels tenus en personne. Nous obtenons toujours un taux élevé d'approbation des résolutions grâce aux nombreuses discussions parallèles qui ont lieu lors des pauses-café et des activités sociales. Ces précieux échanges peuvent enfin reprendre cette année et je m'attends à ce que les débats et les discours soient encore meilleurs que par le passé.

Je suis véritablement honoré d'agir en qualité de président de la Section pénale cette année. Je suis impatient de poursuivre ces travaux importants et les traditions de longue date de notre section au mois d'août.



Rapport 2021-2022 de la présidente de la Section civile Valérie Simard, Canada

J'ai l'immense privilège d'assumer la présidence de la Section civile pour une deuxième année consécutive. Mon mandat de présidente m'a permis de mieux reconnaître l'importance du travail que nous effectuons collectivement pour le bien de la population canadienne.

Nous ne serions pas là où nous en sommes aujourd'hui sans les nombreuses personnes dévouées qui consacrent d'innombrables heures à la CHLC. Les dernières années ont été éprouvantes à de nombreux égards et les problèmes urgents liés à la pandémie ont accaparé le temps de bien des gens. Cela n'a toutefois pas empêché les membres de la CHLC de contribuer aux projets de notre organisation ni les administrations de mettre en œuvre des lois uniformes. Je tiens à remercier les membres pour leur engagement continu envers notre organisation. Plus particulièrement, j'aimerais remercier Peter Lown, c.r., président du Comité consultatif de l'élaboration et de la gestion de programmes et bénévole extraordinaire de la CHLC, ainsi que Clark Dalton, c.r., coordonnateur de projet et encyclopédie ambulante de la CHLC, pour le soutien et les encouragements qu'ils ont apportés tout au long de la dernière année.

J'ai le plaisir d'annoncer que depuis décembre 2021, des administrations d'un océan à l'autre ont édicté plusieurs lois uniformes adoptées par la CHLC. Dans l'Est du pays, l'Île-du-Prince-Édouard a édicté les trois lois suivantes :

- la *Class Proceedings Act* [non promulguée], 2021, ch. 30, qui met en œuvre la *Loi uniforme sur les recours collectifs (modification)*(2007);
- l'*Access to Digital Assets Act* [non promulguée], 2021, ch. 27, qui met en œuvre la *Loi uniforme sur l'accès des fiduciaires aux biens numériques*(2016);
- la *Missing Persons Act* [non promulguée], 2021, ch. 13, qui met en œuvre la *Loi uniforme sur les personnes disparues*, 2014.

De plus la nouvelle *Loi sur la communication illégale d'images intimes* du Nouveau-Brunswick qui met en œuvre la *Loi uniforme sur la communication sans consentement d'images intimes (2021)* a reçu la Sanction royale et est entrée en vigueur le premier avril 2022.

Au centre du pays, la Saskatchewan a mis en œuvre la *Loi uniforme sur la communication sans consentement d'images intimes (2021)* en édictant la *Privacy (Intimate Images – Additional Remedies) Amendment Act, 2021*. Cette loi entrera en vigueur à la sanction. Dans l'Ouest du pays,

la Colombie-Britannique a mis en œuvre les *Modifications à la Loi uniforme sur les testaments (2015) concernant les testaments électroniques (2021)* en modifiant sa *Wills, Estates and Succession Act*. En outre, le projet de loi 11, *Commercial Liens Act*, été soumis à une première lecture en Colombie-Britannique le 7 mars 2022. Cette loi met en œuvre la *Loi uniforme de 2000 sur les privilèges*. Enfin, l'Alberta a déposé le 29 mars 2022 le projet de loi 12, la *Trustee Act*, qui s'appuie sur la *Loi uniforme sur les fiduciaires de 2012*, adaptée par la *Alberta Law Reform Institute*.

Le Comité directeur de la Section civile se réunit mensuellement depuis le mois de septembre pour discuter de l'avancement de projets en cours, y compris de nombreux qui seront présentés à la Section civile à l'occasion de notre réunion annuelle qui se tiendra à Edmonton. Pour notre première réunion en personne depuis 2019, nous pouvons nous attendre à entendre des comptes rendus de la part de plusieurs groupes de travail.

Le groupe de travail sur les Conventions de la rédaction, dirigé par le professeur John Mark Keyes, se réunit périodiquement depuis deux ans pour examiner et moderniser les Conventions adoptées par la CHLC en 1989. La Section civile est impatiente de recevoir le rapport d'étape de ce groupe de travail et d'en apprendre davantage sur l'évolution des pratiques de rédaction au cours des trente dernières années.

La Section civile recevra également un rapport préalable à la mise en œuvre en ce qui concerne la *Convention sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile et commerciale*. Le Canada a participé aux négociations qui ont mené à l'adoption de cette convention par la Conférence de La Haye de droit international privé en 2019.

Les groupes de travail qui préparent des lois uniformes sur l'exécution des décisions et jugements canadiens, les organismes de bienfaisance et les coentreprises présenteront également des rapports d'étape à la Section civile. Enfin, la Section civile recevra un rapport du groupe de travail qui prépare la version fondée sur le droit civil de la *Loi uniforme sur le sociofinancement à des fins caritatives ou communautaires*.

Après deux ans de rencontres virtuelles, je suis impatiente de sortir mes tenues habillées et d'aller rencontrer les délégués en personne à Edmonton en août 2022!